

Séance plénière du Conseil régional Limousin du 16 octobre 2012

Vœu relatif au plan de restructuration de la société coopérative Presstalis présenté par le groupe Limousin Terre de Gauche

Presstalis, la société coopérative de messagerie de la presse et des périodiques, soumet ses personnels et son réseau national de distribution à un plan de restructuration qui prévoit la suppression de 1000 emplois sur 2500 salariés. L'impact de ce plan en Limousin concerne la SAD implantée dans la commune du Palais sur Vienne, ses salariés et son réseau de diffuseurs dans les départements de la Haute Vienne, de la Creuse et de la Corrèze. L'effectif de la SAD est de 25 salariés. Il pourrait être réduit de moitié, compte tenu du projet de concentration des plates-formes des différentes SAD à une échelle interrégionale, assortie d'une externalisation de la part la plus financièrement rentable de leurs activités. Ainsi réduites, les prestations de la SAD du Palais verraient leur rayonnement géographique amoindri et leur dimension marketing amenuisée. La presse écrite en subirait directement les conséquences.

- **Considérant** que le système de distribution français de la presse est issu de la Libération dans le cadre du programme du Conseil national de la Résistance, qui avait considéré la presse comme une composante essentielle de la démocratie
- **Considérant** que ce système coopératif est fondé sur la liberté et l'impartialité de distribution des quotidiens, sur l'égalité et la solidarité entre éditeurs sur la base de la péréquation des coûts
- **Considérant** que ces principes permettent à tous les titres d'être accessibles partout et pour tous
- **Considérant** que le plan de restructuration de Presstalis constitue une grave remise en cause du système coopératif créé à la Libération et dont la mise en œuvre sonnerait rapidement l'heure de la disparition pure et simple de l'entreprise au profit de l'instauration d'un système de diffusion purement libéral dont seuls les groupes de presse les plus puissants tireraient profit

Le Conseil régional Limousin, réuni en séance plénière le mardi 16 octobre :

Demande le retrait du plan de la direction de Presstalis et l'organisation, sous les auspices de l'Etat, d'une table ronde nationale associant le Ministère de la Culture, la Direction et les syndicats de Presstalis, ainsi que les éditeurs. Cette table ronde devrait déterminer le cadre et les orientations d'une refondation du système français de la diffusion de la presse et des périodiques, garantissant sa mission de service public au service du pluralisme de la presse et de la démocratie.